



DI

Hébergement. En hiver comme en été, aucune trêve



Le sous-préfet (à droite) visitant un appartement du Goéland en compagnie d'Erwan Pruvost, chef de service du Pôle inclusion sociale et de Kevin Giraud, éducateur spécialisé.

Philippe Delacotte

Mercredi, François-Claude Plaisant s'est déplacé au Goéland et à l'Amids, deux associations spécialisées dans l'hébergement. Une manière pour le sous-préfet de saluer l'action des travailleurs sociaux et d'affirmer que l'accueil des personnes en détresse, c'est tous les jours, hiver comme été, saison où les sollicitations sont les plus nombreuses.

Tout commence par le 115 et le Goéland (*), l'association d'action sociale créée en 1972 et première réponse à l'hébergement d'urgence. La CAO (Cellule d'accueil et d'orientation) reçoit les personnes qui se retrouvent à la rue. À sa disposition, quinze places proposées aux femmes, mère et enfant(s), père et enfant(s) en état de vulnérabilité. Ces accidentés de la vie peuvent trouver un toit, où ils

séjourneront en moyenne cinq mois. Quatre des quinze logements sont réservés aux femmes victimes de violences.

« Comme dans une coloco' »

« La particularité, c'est que nos logements se trouvent sur l'ensemble des villes de Saint-Malo et Dinard, explique Pascal Dreano, le directeur. À la différence de l'Amids, nous ne sommes pas un centre d'hébergement. Nous louons des appartements aux bailleurs sociaux, comme Emeraude Habitation ou la Rance ». C'est le cas aussi pour les 32 places d'hébergement d'insertion où là, la durée moyenne de séjour s'étale entre 11 et 14 mois.

Un des appartements du Goéland a été visité mercredi par François-Claude Plaisant, sous-préfet. Un T3 occupé par une femme seule et une femme avec enfant. Si les chambres sont du domaine du privé, en revanche, la pièce principale, la cuisine et la salle de bains sont communes. « Comme dans une colocation, précisent Erwan Pruvost, chef de service du Pôle inclusion sociale et Kevin Giraud, éducateur spécialisé. Depuis 1990, avec le concours du Département, dont c'est la compétence, et moyennant un accompagnement, les personnes hébergées peuvent sous-louer au Goéland un de leurs appartements.

Que personne ne dorme dehors

L'accueil, l'écoute, l'aide, la bienveillance, c'est toute l'année. « 700 à 800 personnes sont accueillies ici au CAO, indique le directeur. Au Goéland, ce sont 2.000 personnes qu'on accompagne ».

Résultat : le taux d'occupation est de 115 % et pour les quatre places réservées aux femmes violentées, le pourcentage grimpe à 245 %.

« Si on avait davantage de places, elles seraient toutes occupées. C'est très rare que nous laissons quelqu'un à la rue ». « Le dispositif fonctionne globalement bien, renchérit le sous-préfet. C'est rare que des gens dorment dehors ».

Après s'être posé au Goéland, François-Claude Plaisant s'est envolé pour l'AMIDS, où le centre d'hébergement comprend entre un centre d'hébergement d'urgence de 18 places occupées temporairement et uniquement par des hommes seuls.

* Le Goéland, c'est 35 salariés, un budget de 3 M € financé par le Département, l'État, la CAF et la Ville, pour 1 %. Outre l'hébergement d'urgence et d'insertion, c'est aussi un centre parental, un service de prévention spécialisée qui accompagne 300 jeunes de quartiers prioritaires et un espace de rencontre parents-enfants.